

Lancement d'un appel à projets « SARGASSUM » : « Recherche, développement et innovation sur les échouages d'algues sargasses »

Depuis 2011, les régions côtières de la mer des Caraïbes et du golfe du Mexique sont confrontées à des échouages d'algues sargasses dont l'ampleur et la persistance se démarquent des précédentes vagues. La dégradation des algues provoque des dégagements massifs d'ammoniac et d'hydrogène sulfureux entraînant la fermeture de plages et l'évacuation des populations côtières, confrontant ainsi les régions concernées à une situation économique, environnementale et sanitaire critique. Pour répondre à cette situation, dans le cadre du Plan national de prévention et de lutte contre les Sargasses¹, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a chargé l'Agence nationale de la recherche (ANR) de lancer un appel à projets conjoint avec l'ADEME, les collectivités territoriales de Guadeloupe, Martinique¹ et Guyane ainsi que les agences brésiliennes FAPESP et FACEPE, pour améliorer les connaissances et apporter des solutions à l'échouage des algues sargasses.

Cet appel à projets a pour objectif d'enrichir les connaissances sur les causes de ces échouages massifs de sargasses et de proposer des solutions pour gérer ces crises qui affectent plus particulièrement les îles du bassin caribéen. Il couvre ainsi quatre thèmes :

- La caractérisation des sargasses : physiologie, génétique, biochimie, morphologie, caractérisation des populations,
- La prévision de la formation des bancs de sargasses et de leurs trajectoires en mer et en proche littoral,
- Les techniques de collecte en mer, de ramassage au sol, ainsi que les procédés de traitement innovants et de valorisation des sargasses,
- Les impacts en termes économiques, sanitaires et environnementaux résultant du flux de sargasses, tant sur l'environnement terrestre que marin, ainsi que l'analyse géopolitique de ce phénomène à l'échelle internationale et locale, et les stratégies d'aménagement du territoire envisageables pour pallier ce phénomène.

Cette initiative conjointe est une première, tant par sa capacité à mobiliser les acteurs du bassin géographique que par sa volonté de créer une dynamique transversale aux communautés scientifiques et économiques afin de comprendre ces échouages massifs de sargasses et de proposer des solutions adaptées au contexte local pour en réduire les conséquences environnementales, sanitaires, sociales et économiques.

¹ dans le cadre du programme Intereg Caraïbes financé par l'Union européenne.

Appel à projets « SARGASSUM » : informations et dépôts des projets

Qui peut candidater ? Tout chercheur titulaire dans un établissement de recherche publique ou une entreprise basés sur les territoires outre-mer, France métropolitaine et Brésil.

Processus et modalités de dépôt : www.agence-recherche.fr

Contact : sargasse@agencerecherche.fr

Calendrier et date de limite de dépôt des projets :

- Ouverture de l'AAP : 20 février 2019
- Ouverture du site de soumission : 20 février 2019
- **Fermeture de la soumission : 1^{er} juin 2019, 13h00 CET**
- Résultats : Septembre 2019

Plus d'informations :

<http://anr.fr/Sargasses>

A propos de l'ANR

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence française de financement de la recherche sur projets. Etablissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence agit au service des communautés scientifiques et des acteurs de la recherche. Elle a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international.

L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche.

L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/>

CONTACT PRESSE : Katel Le Floc'h - 01 78 09 80 70 -

contactpresse@agencerecherche.fr

Nous suivre sur  @agencerecherche et  ANR

ⁱ Le « Plan national de prévention et de lutte contre les sargasses » est porté par :

- le Ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- le Ministère des Solidarités et de la Santé ;
- le Ministère de l'Intérieur ;
- le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- le Ministère des Outre-mer.

Lancé en octobre 2018, il détermine l'organisation générale des moyens à engager et des actions à mener dans les zones affectées par les échouages de sargasses. Il s'accompagne d'une mobilisation de la communauté scientifique nationale et internationale.

[http://www.outre-](http://www.outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/plan_national_de_lutte_contre_les_sargasses_20181003_0.pdf)

[mer.gouv.fr/sites/default/files/plan_national_de_lutte_contre_les_sargasses_20181003_0.pdf](http://www.outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/plan_national_de_lutte_contre_les_sargasses_20181003_0.pdf)